

24
JUN
2025

SÉMINAIRE MALGH

UNE AVIATION LÉGÈRE TOUJOURS PLUS SÛRE

dgac

— Un sujet PHARE —
L'accidentologie est faible
MAIS tout accident est un
frein potentiel à la pratique

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTRUCTEURS

Activités bénévoles (90% des instructeurs)
Exigences professionnelles

des accidents récurrents

Ennuis mécaniques
Approches non stabilisées
Interruption de l'atterrissage
Pression / Objectif induite / destination
Connaissance ou expérience insuffisante

instructeur
exemplaire
concentration & permanence

voir, être vu et éviter



Amélioration
des compétences
pilote

Besoin d'une réglementation
claire et accessible

EXPÉRIMENTATION Safesky

Mode S
ADS-B out
Microtrak
Autres applications et équipements



APPLICATION
GRATUITE DE
 DÉTECTION DE
TRAFFIC INTEROPÉRABLE

RÉDUCTION DU
RISQUE D'ABORDAGE

6 collisions
mortelles par an
en moyenne !

La Réunion
territoire contraint
avec concentration
spatiale et temporelle

Absence couverture radio

VISIBILITÉ

ces outils constituent
une barrière de prévention
en complément des méthodes VFR

ELECTRONIQUE

FFVL

POUR UN VOL PLUS VISIBLE
dans la lignée des directives européennes

Renforcement axe politique

CADRE TECHNIQUE - suivi

Amélioration de la culture aéronautique
des pratiquants de vol libre

Améliorer formation des pilotes
Solutions numériques



PureTrack



HeHo1



Spotair

Visibilité en vol

Enjeu de cohabitation
dans un ciel partagé

Taille du
boîtier !

Limites capacité
emport d'outils

INTERROGATION:
Simple recommandation
ou évolution de la réglementation
fédérale ? Et les autres fédérations ?

4G

DES RÈGLES POUR LE PARTAGE DE L'ESPACE AÉRIEN



DSAE
DIRECTION SÉCURITÉ
AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT

MESURES POLAIR

80 radars relèvent les infractions

Réponse pénale : 40% classées sans suite
10% en attente
50% sanctions
amendes ou rappels à la loi

Activation du service
le plus proche : gendarmerie
ou police nationale

2024
148 INFRACTIONS



GRADATION DE
1 à 7

1/4 appareils
étrangers
(Allemagne)

75%
appareils
particuliers

15% ULM

30% drones



Survol des zones interdites :
militaires, nucléaires, ZAT